



Paris, le 16 novembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

NOTE TRIMESTRIELLE DE SOLER SUR LE PARC PHOTOVOLTAÏQUE FRANÇAIS

Les résultats de l'analyse trimestrielle des données des gestionnaires du réseau électrique – ERDF et EDF SEI – concernant le développement du parc photovoltaïque et son raccordement au réseau électrique, font apparaître un triplement du parc raccordé au réseau entre septembre 2008 et septembre 2009.

En septembre 2009, le parc français raccordé au réseau, DOM COM compris, s'élève à 175 MW contre 54 MW fin septembre 2008. 80 % des installations se situent en France métropolitaine. Actuellement, le potentiel de production d'électricité de source photovoltaïque atteint 190 000 MWh par an, de quoi alimenter la ville de Poitiers pendant un an (près de 85 000 habitants).

Le développement concerne l'ensemble des régions. Néanmoins, trois grands territoires se partagent 65 % de la puissance installée : le pourtour méditerranéen dans les Régions PACA et Languedoc Roussillon, l'Ouest avec la Bretagne, les Pays de la Loire et Poitou-Charentes et l'Outre-Mer.

En métropole, 42 % de la puissance installée se situe chez les particuliers, 37 % sur des toitures de moyenne surface comme celles des écoles, des mairies ou encore des hangars. Les 21 % restants concernent les grandes toitures telles celles des centres commerciaux ou des usines, et les centrales au sol comme celles de Vinon-sur-Verdon dans le Var, de Lunel et Narbonne dans l'Hérault et de Lauzet-Ubaye dans les Alpes de Haute-Provence.

La note trimestrielle éditée par SOLER, branche photovoltaïque du SER qui regroupe 250 membres, répartis sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière, depuis la production de silicium jusqu'à l'installation et la maintenance, fait le point sur le développement de la filière.

Contacts presse : Françoise JOUET, (francoise.jouet@enr.fr) 01 48 78 05 60 / 06 07 38 52 79

Le Syndicat des énergies renouvelables est l'organisation professionnelle qui regroupe les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse, bois, biocarburants (FBE), énergies marines, éolien (**France Energie Eolienne**), géothermie, hydraulique, solaire thermique et photovoltaïque (SOLER).